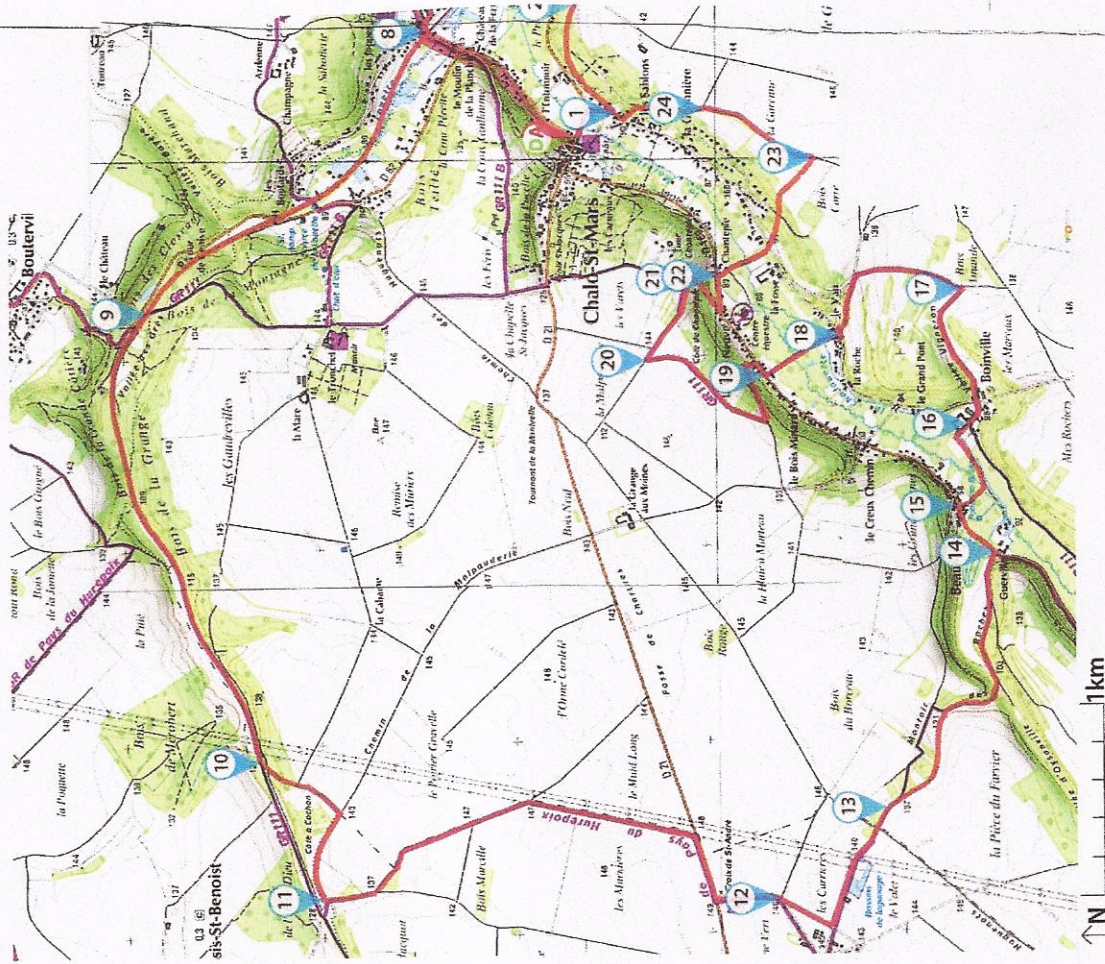


chargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

vis. vente et diffusion interdites - LFLWHD0

Louette et Chalouette à Chalo-Saint-Mars

V A N A N T < 20 km

Une randonnée proposée par d'Alouette



Visorando



On emprunte les chemins de plateau, de forêts, des zones humides de la vallée, les chemins et sentes des circuits de la Louette, de la Chalouette, du GRP du Hurepoix, de la plateforme de l'ancienne ligne SNCF de Saint-Hilaire et du GR111. Contraste entre les grands espaces des plateaux et les zones humides de la vallée. Contempler l'allée de Cadrès et Séguia de plus de 300 ans.

De part du parking du plateau de Chalouette

- (8) Prendre à droite (Nord-Ouest) le chemin qui longe la Louette. Passer à proximité du hameau Les Boutards et, 200m plus loin, croiser la route D82. Continuer tout droit sur le chemin de l'ancienne ligne de chemin de fer qui longe cette route pendant 1,5km.
- (9) Retrouver le balisage GR (Rouge et Blanc) et continuer à l'Ouest sur l'ancienne voie ferrée. Traverser le Bois des Granges jusqu'à la ligne Haute Tension.
- (10) Juste après la ligne Haute Tension, quitter le GR111B et prendre le chemin qui monte à gauche dans la Côte à Cochen. Au croisement en T (cote 143), prendre à droite le Chemin de la Malpuderie.
- (11) Au croisement suivant, tourner à gauche (Sud) dans le GRP du Hurepoix (balisage Rouge et Jaune). A la fourche suivante (cote 137), suivre le chemin de gauche jusqu'à la ligne Haute Tension. Toujours sur le GRP, obliquer à droite sous les lignes électriques et atteindre la route D21. La suivre alors à droite sur 500m, à la Croix de Saint-André, quitter la D21 et suivre le GRP à gauche sur 300m.
- (12) Arrivé à l'intersection en V, laisser le GRP partir à droite et continuer droit devant. Retrouver le GRP 300m plus loin et le suivre à nouveau en tournant à gauche. Passer devant le bassin de lagunage puis sous les lignes Haute Tension.
- (13) A la fourche, quitter à nouveau le GRP et prendre le chemin de droite en bordure de champs. Retrouver plus loin le GRP (Montoir des Roches) et le suivre jusqu'à Guerville.
- (14) Laisser le GRP partir à droite et suivre à gauche la route D160 jusqu'à Beaumont.
- (15) A l'arrêt de bus, prendre à droite la sente qui mène à la Louette. Tourner à gauche et suivre la rivière que l'on franchit au second pont.
- (16) Au hameau de Boivinville, 150m après le pont, retrouver le GR111 et continuer tout droit sur une centaine de mètres. Tourner à gauche sur le GR direction Est et le suivre dans la Vallée Vignerons jusqu'au Bois Amande.
- (17) Virer à gauche et continuer sur le GR111 vers le Nord sur 600m. Prendre alors à gauche le chemin qui descend le long d'une petite route. Arrivé à une autre route, suivre celle-ci à gauche sur 20m.
- (18) Tourner à droite, traverser la route et suivre la Sente du Vau qui traverse la Chalouette. Arriver sur la route D160 au hameau de la Voie Neuve.
- (19) Suivre la route à droite sur 50m. Continuer sur le GR111 avec le chemin qui monte à gauche. Arrivé sur le rebord du plateau Nord, faire une virage en épi sur la droite et aller au Nord-Est.
- (20) Au croisement suivant, tourner à droite à angle aigu, toujours sur le GR111 et redescendre vers la vallée.
- (21) A ce croisement, quitter le GR et prendre à droite la Côte de Chanteple. A 200m, tourner à gauche à angle aigu dans la route D160.
- (22) Tourner à droite, franchir la Louette et suivre le Chemin de la Fosse au Mal Sanson. Franchir la rivière Marete puis passer à proximité d'un centre équestre. Arriver à la Route au Gué de La Fosse, la traverser, prendre le chemin en face qui monte à gauche vers le Montoir de la Clonnière jusqu'à une barrière (borne avec balisage Jaune, ce chemin n'est pas indiqué sur les cartes IGN).
- (23) Prendre à gauche un chemin de culture et le suivre pendant 1km environ.
- (24) Au croisement, obliquer à gauche (Nord, borne avec balisage Jaune) pour un chemin qui descend en sous-bois. Arriver aux Sablons et tourner dans la rue à droite.

(1) A la fourche qui suit, prendre la rue de gauche. Au croisement suivant, tourner à gauche pour retrouver le point de départ.

A proximité

- Entre (4) et (5), zone humide de Louette. L'atmosphère confinée du fond de vallée contraste avec les grands espaces des plateaux. On y trouve les espèces caractéristiques des milieux humides par exemple le saule blanc, le groseiller rouge.
- Vers le Moulin Vaux (5), grand de grimper sur les coteaux, on découvre à gauche des fossés de terre et de béton pour la culture du cresson, une salade à consommer sans préservation. L'Essonne est le premier département producteur mais cette culture est en déclin.

Copie - vente et diffusion interdites - LFLWHD0